

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 2022		Exercice 2021
	France	Exportation	
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		4 611	6 864
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			4
CHARGES D'EXPLOITATION		4 611	6 868
RESULTAT D'EXPLOITATION		-4 611	-6 868
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		328 000	
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges		328 000	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		294	953 000
Dotations financières aux amortissements et provisions			953 000
Intérêts et charges assimilées		294	
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		327 706	-953 000
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		323 096	-959 868
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		328 000	
TOTAL DES CHARGES		4 904	959 868
BENEFICE OU PERTE		323 096	-959 868

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	5
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	5
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	5
1.3. COMPARABILITE DES COMPTES.....	5
2. EVENEMENT SIGNIFICATIF SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	5
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
3.1. REGLES GENERALES	6
3.2. RECOURS A DES ESTIMATIONS	6
3.3. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	6
3.4. CONTINUITE D'EXPLOITATION.....	6
3.5. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION.....	7
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	7
4.1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7
4.2. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	8
4.3. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	9
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	9
5.1. CAPITAUX PROPRES	9
5.1.1. <i>Composition du capital social</i>	<i>9</i>
5.1.2. <i>Variation des capitaux propres</i>	<i>10</i>
5.2. ETAT DES PROVISIONS.....	11
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	12
5.4. CHARGES A PAYER.....	13
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	13
6.1. RESULTAT FINANCIER.....	13
7. INFORMATIONS DIVERSES.....	14
7.1. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE...	14
7.2. LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	14

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La SASU 4B MEDIA au capital de 2 500 000 euros dont le siège social est 2 – 8 Rue Gaston Rébuffat 75019 PARIS 19E et dont le SIREN est 803 425 263 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2022 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan : 2 251 260 euros
- Résultat net comptable : 323 096 euros

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La société 4B MEDIA a été rachetée à 100% auprès des anciens actionnaires en mai 2022 par la société REWORLD MEDIA SA.

1.3. Comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 soit une durée de 12 mois. Les comptes clos au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 sont donc comparables.

2. EVENEMENT SIGNIFICATIF SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements des retraites,
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

3.3. Déroptions aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.4. Continuité d'exploitation

L'actif de la société 4B Media est principalement composé des titres de participation et du compte courant avec la société Groupe Psychologies dont elle est l'unique actionnaire. Le principe de continuité d'exploitation de la société 4B Media dépend du soutien financier accordé par la société Reworld Media, unique actionnaire de la société 4B Media, à la société Groupe Psychologies. La société Groupe Psychologies a obtenu une lettre de confort de la société Reworld Media pour une durée de 12 mois. Par conséquent, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu du soutien financier apporté par la société Reworld Media.

3.5. Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées uniquement des titres de participations.

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Autres participations	2 325 000			2 325 000	625 000	1 700 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	2 325 000			2 325 000	625 000	1 700 000

4.2. Etat des échéances des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Les créances détenues par la société s'élèvent à 494 739 € en valeur brute au 31/12/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	494 739		494 739
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses			
Groupe et associés (2)	494 739		494 739
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	494 739		494 739
(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.3. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	494 739		494 739	497 334
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	494 739		494 739	497 334

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître une perte de -959 868 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté en intégralité au poste « Report à nouveau ».

5.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	25 000			100

5.1.2. Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Solde au 31/12/2021	Variation de capital	Affectation du résultat 2021	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2022
Capital social	2 500 000				2 500 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	22 020				22 020
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	304 416		-959 868		-655 452
Résultat de l'exercice	-959 868		959 868	323 096	323 096
Subvention d'investissement					
Provision réglementées					
TOTAL	1 866 568		0	323 096	2 189 664

Au 31/12/2022, les capitaux propres sont positifs de 2 189 664€.

5.2. Etat des provisions

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Le détail des provisions par nature est le suivant :

	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2022
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions pour prêts d'installations (art.39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
TOTAL					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour perte de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Sur					
Immobilisations					
- incorporelles					
- corporelles					
- titres mis en équivalence					
- titres de participation	953 000		328 000		625 000
- autres immobilisations financières					
Sur stocks en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	953 000		328 000		625 000

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 478		11 478	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	50 118	50 118		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	61 596	50 118	11 478	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques.				

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 478	13 080
Dettes fiscales et sociales		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	11 478	13 080

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 327 706 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	328 000	
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	328 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	294	953 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		953 000
Intérêts et charges assimilées	294	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	327 706	-953 000

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société REWORLD MEDIA SA, 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE.

7.2. Listes des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital Capitaux propres	Q.P Détenue Divid.encaiss	Val.Brute Titres Val.Nettes Titres	Chiffre d'affaires Résultat
Filiales (plus de 50%)				
GROUPE PSYCHOLOGIES	977 600	100	2 325 000	9 021 181
	(1 980 631)		1 700 000	(1 948 320)
Participations (10% à 50%)				

I. BILAN AU 31/12/2022

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 325 000	625 000	1 700 000	1 372 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 325 000	625 000	1 700 000	1 372 000
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	494 739		494 739	497 334
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres :)				
Disponibilités	56 521		56 521	10 314
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	551 260		551 260	507 648
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 876 260	625 000	2 251 260	1 879 648

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 2 500 000)	2 500 000	2 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	22 020	22 020
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-655 452	304 416
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	323 096	-959 868
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 189 664	1 866 568
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 478	13 080
Dettes fiscales et sociales		
DETTE DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 118	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	61 596	13 080
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 251 260	1 879 648

4B MEDIA

société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 €
8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
803.425.263 RCS NANTERRE
(la « **Société** »)

**AFFECTATION DU RESULTAT
DECISIONS O DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU
30 JUIN 2023**

TROISIEME DECISION

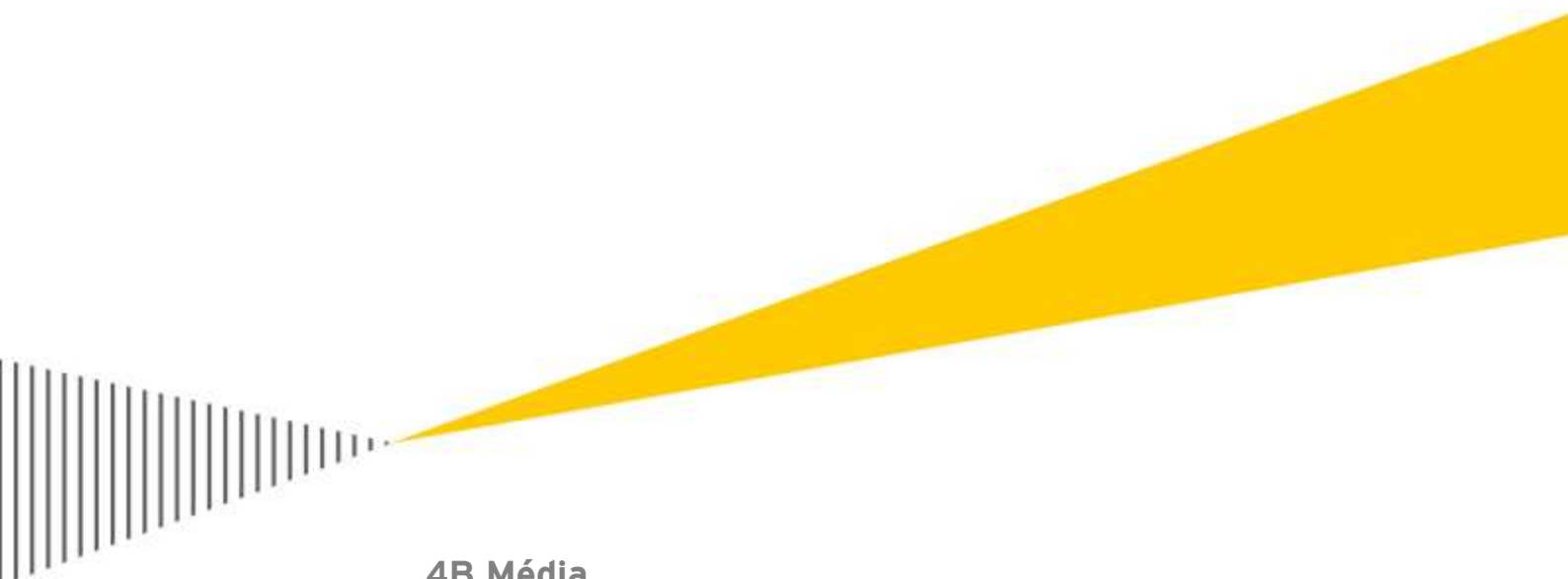
L'Associée Unique approuve la proposition du Président, et décide que le bénéfice de l'exercice clos sera affecté de la façon suivante :

- report à nouveau : 323.096 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

M. Pascal CHEVALIER
Le Président





4B Média

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



4B Média

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 4B Média,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4B Média relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4. « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier apporté par la société Reworld Media, société mère de 4B Media, à la société Groupe Psychologies, unique filiale de la holding 4B Media, sous-tendant le principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Emilie Poissonnié